

06.05.2022

Aujourd'hui dans la veille intégration



Accès aux droits
civils & sociaux



Réunification
familiale



Protection temporaire



Accès aux droits
civils & sociaux

Les démarches relatives aux personnes BPI en vigueur sur le site de l'ANEF

Depuis fin 2021, les pouvoirs publics ont lancé une vaste campagne de dématérialisation du service public, s'agissant notamment des procédures concernant les étranger-ère-s en France, via l'ANEF (administration numérique des étrangers en France).

Toutefois, l'entrée en vigueur de la dématérialisation des demandes de premier titre de séjour - ou de leur renouvellement - des personnes BPI, ainsi que les demandes de titre de voyage, prévue au 18 avril dernier, a pris du retard.

Or celle-ci a finalement été **rendue effective au 1er mai**. Ces démarches peuvent donc désormais être réalisées sur [le site de l'ANEF](#) sans difficultés.

Source : Direction générale des étrangers en France



La constitution de son dossier social étudiant (DSE)

Afin de pouvoir effectuer une **demande de bourse et/ou de logement étudiant**, il faut constituer son dossier social étudiant en ligne. La date limite étant fixée au **15 mai**, il n'est pas nécessaire que l'étudiant-e ait déjà une parfaite connaissance de sa situation (dans la mesure où il ou elle n'aurait pas encore ses résultats d'examen – notamment les jeunes bachelier-ère-s).

Le-la jeune est donc invité-e à se rendre sur le site institutionnel « [mes services étudiants](#) » en vue de la constitution et du dépôt de son dossier. Les différentes étapes de chacune des procédures ainsi que le calendrier s'y afférant sont également détaillés sur le site internet du [service public](#).

Source : [service-public.fr](#)

La revalorisation du revenu de solidarité active (RSA) et de l'allocation adulte handicapé (AAH)

Aux termes d'un [décret en date du 26 avril](#), le montant mensuel de l'allocation adulte handicapé (AAH) a été porté à 919.86 euros. Un autre [décret](#) a revalorisé le RSA à 575,52 euros.

Source : Legifrance

Le kit «accompagnement social global» de la FAS

A la suite de plusieurs rencontres entre les acteurs de la solidarité, qui a été l'occasion d'aborder les différentes thématiques de l'accompagnement, le réseau régional Franche-Comté de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), a publié [un kit](#) issu de ces échanges.

Il se présente en petites fiches thématiques sur logement, l'apprentissage du français, la mobilisation pour la construction d'un projet professionnel, l'accès aux soins, la mobilité et le numérique, **proposant des pistes mobilisables par les travailleur·euse·s sociaux·ales sur tout le territoire.**

Source : [federationsolidarite.org](#)



Réunification
familiale

La constitution d'un groupe d'avocat·e·s volontaires pour accompagner les familles afghanes dans la réunification familiale

Safe Passage France a récemment constitué un réseau d'avocat·e·s issus·e·s de différents cabinets afin d'accompagner les BPI afghan·e·s résidant en France dans leurs démarches de réunification familiale.

Outre l'accompagnement des familles, l'alliance a également une mission de plaider s'agissant notamment de faire valoir « un accès plus large et effectif aux voies sûres et légales de migration ».

La liste des cabinets d'avocat·e·s partenaires peut être consultée sur la page LinkedIn de l'association. Vous pouvez également contacter l'équipe de pilotage par courriel à l'adresse suivante : projet-afghanistan@safepassage.fr.

Source : Page LinkedIn de Safe Passage France

Protection temporaire

La diffusion d'un questionnaire pour identifier les profils professionnels des ukrainien·ne·s

Pôle emploi a diffusé un [questionnaire](#), accessible en ligne en français et en ukrainien, afin d'identifier les personnes souhaitant exercer une activité professionnelle en France.

Si son utilisation n'est pas obligatoire, il permettrait d'établir un diagnostic (niveau d'études et de langue notamment) de chaque nouveau·elle demandeur·euse d'emploi ; Pôle emploi prendra contact avec les personnes par la suite, au moment où elles ont une résidence stabilisée, afin de conduire un entretien plus approfondi.

Source : Direction Territoriale Pôle Emploi de Paris



Un kit de fiches pratiques pour l'accompagnement des bénéficiaires de la protection temporaire

En renseignant votre email dans l'espace dédié sur [le site gouvernemental](#) « démarches administratives », vous recevrez un kit de fiches dédié à l'accompagnement et à l'installation des personnes bénéficiaires de la protection temporaire en France.

Celles-ci portent respectivement sur les thèmes suivants : la protection temporaire, l'ADA, le travail, les démarches bancaires, l'accès aux soins (CPAM et CSS), l'APL, la scolarisation, l'apprentissage du français, les transports ferroviaires et les animaux de compagnie.

Source : demarchesadministratives.fr